



4 brevets définis en fonction du public encadré :

- Brevet fédéral Découverte-Initiation (BF INIT) : catégories M6, M8, M10
- Brevet fédéral Développement (BF DEVE) : catégories M12, M14, M15F
- Brevet fédéral Perfectionnement (BF PERF) : catégories M16, M18
- Brevet fédéral Optimisation (BF OPTI) : catégories +18ans

Pour entrer en formation :

- Etre licencié(e) à la FFR 2016-2017
- Etre âgé(e) de 16 ans minimum
- Encadrer un collectif correspondant au diplôme visé pendant la formation
- Etre titulaire du PSC1, ou d'un diplôme équivalent, et en fournir une copie au 3013A@ffr.fr.
Ou, a minima, présenter à l'entrée en formation une attestation indiquant que le/la candidat(e) suivra cette formation, avec précision des dates et cachet de l'organisme formateur

Pour valider la formation :

- Etre âgé de 18 ans.
- Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives

Coût de la formation : 230€ par stagiaire.

Ce montant sera débité directement sur le compte club.

Comment obtenir un brevet fédéral ?

3 possibilités, soit :

- 1) En **suivant la formation initiale** : 2 formules au choix (3x3 jours ou 6 dates)
- 2) En suivant la formation spécifique pour les 2èmes années, inscrits en formation lors de la saison 2015/2016
- 3) En remplissant un **dossier de VAEF** (validation des acquis de l'expérience fédérale)

1) LA FORMATION INITIALE

Cahier des charges de la FFR :

- Formation proprement dite : 60h minimum par BF dont 3 unités de formation (UF) de 20h

Formation commune aux Comités de Bourgogne et Franche-Comté (3x3 jours)

Comment s'inscrire à la formation ?

En remplissant la fiche d'inscription en ligne pour le 22 septembre 2016 dernier délai, à l'adresse ci-dessous ou en se rendant sur le site internet du comité de Franche-Comté de rugby (rubrique : formation, BF2016/2017, inscriptions, inscription 3x3 jours).

<https://www.inscription-facile.com/form/7yIC1pZcBwIStAgidbKa>

Fonctionnement : 3 sessions de 3 jours se tiendront à la MFR d'Agencourt de J1 à 9h30 au J3 à 15h.

Les dates de formations pour la saison 2016-2017 :

| | BF INIT et BF DEVE | BF PERF et BF OPTI |
|-----|-----------------------------|----------------------------|
| UF1 | 28, 29 et 30 septembre 2016 | 18, 19 et 20 octobre 2016 |
| UF2 | 8, 9, et 10 novembre 2016 | 23, 24 et 25 novembre 2016 |
| UF3 | 8, 9 et 10 mars 2017 | 22, 23 et 24 mars 2017 |

Formation dispensée par le Comté de Franche-Comté (6 dates)

Comment s'inscrire à la formation ?

En remplissant la fiche d'inscription en ligne pour le **22 septembre 2016** dernier délai, à l'adresse ci-dessous ou en se rendant sur le site internet du comité de Franche-Comté de rugby (rubrique : formation, BF2016/2017, inscriptions, inscription 6 dates).

<https://www.inscription-facile.com/form/RowvMEMdWZEHW3LsVvwH>

Fonctionnement : 6 sessions de formation sur 2 jours : vendredi 18h à 22h et samedi 9h à 17h, sauf *UF3 BF PERF et BF OPTI : vendredi 16h à 21h et samedi 8h à 13h

Les dates de formations pour la saison 2016-2017 :

| | BF INIT et BF DEVE | | BF PERF et BF OPTI | |
|---------------|--|-----------------|--|-----------------|
| UF1 J1 | 30 septembre et 1 ^{er} octobre 2016 | Besançon | 30 septembre et 1 ^{er} octobre 2016 | Besançon |
| | | Lons le Saunier | | Lons le Saunier |
| UF1 J2 | 9 et 10 décembre 2016 | Besançon | 9 et 10 décembre 2016 | Besançon |
| | | Lons le Saunier | | Lons le Saunier |
| | | | | |
| UF2 J1 | 6 et 7 janvier 2017 | Besançon | 6 et 7 janvier 2017 | Besançon |
| | | Lons le Saunier | | Lons le Saunier |
| UF2 J2 | 10 et 11 février 2017 | Besançon | 10 et 11 février 2017 | Besançon |
| | | Lons le Saunier | | Lons le Saunier |
| | | | | |
| UF3 J1 | 10 et 11 mars 2017 | Besançon | 10 et 11 mars 2017* | Besançon |
| UF3 J2 | 31 mars et 1 ^{er} avril 2017 | Besançon | 31 mars et 1 ^{er} avril 2017* | Beaune |
| | | | | |
| certification | 19 et 20 mai 2017 à Beaune Ou 26 et 27 mai 2017 à Besançon | | | |

2) FORMATION SPECIFIQUE AUX STAGIAIRES INSCRITS LORS DE LA SAISON 2015/2016

Les stagiaires inscrits en octobre 2015 ont déjà suivi 30h de formation durant la saison 15/16, ils termineront leur formation avec les stagiaires qui entrent en formation cette saison (formules possibles : 3x3 jours ou 6 dates) mais seront dispensés des modules auxquels ils ont déjà participé. Il leur reste à faire la seconde partie de l'UF2 ainsi que l'UF3.

Une journée est prévue le **samedi 08 octobre 2016** pour expliquer la procédure à suivre pour terminer le diplôme.

3) LA VAEF

Exigences préalables à une demande de VAEF :

- Etre licencié actif à la FFR.
- Etre âgé de 18 ans et plus.
- Etre en situation réelle d'encadrement au moment de la demande.
- Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours

Recevabilité de la demande :

Les personnes qui peuvent justifier d'au moins 300 heures (ou 3 saisons) d'expérience professionnelle ou bénévole, en lien avec le Brevet Fédéral visé lors des 5 dernières saisons, peuvent déposer une demande de VAEF auprès de la FFR

Tout ou partie des Unités de Formation du Brevet Fédéral visé peuvent être obtenues par la voie de la VAEF.

Description de la procédure de VAEF :

Le dossier de demande de VAEF est disponible auprès du comité territorial.

Le dossier de demande de VAEF est à adresser au Conseiller Technique coordonnateur de la formation dans le comité territorial qui, sous le contrôle de la commission territoriale de formation :

- **dans un 1^{er} temps** vérifie ou fait vérifier par une commission d'évaluation la recevabilité de la demande, en étudiant la partie « recevabilité » du dossier de demande de VAEF qui doit permettre à la commission d'évaluation territoriale de vérifier les exigences mentionnées ci-dessus. Le candidat y précise les motivations de sa demande de validation et retrace ses parcours professionnel, bénévole et sportif, à partir de documents (attestations d'employeurs, de président(s) de club, diplômes, ...) qui rendent compte de ces situations et de la durée des différentes activités qui les ont constitués. La commission d'évaluation territoriale valide la recevabilité de l'ensemble des pièces fournies par le candidat.

- **dans un 2^{ème} temps**, en cas de recevabilité de la demande, met en place une commission d'évaluation chargée d'évaluer cette demande, en étudiant le dossier constitué par le candidat consistant en la rédaction d'un rapport d'expériences acquises sur la base de deux activités très significatives en lien direct avec le Brevet Fédéral visé.

Cette évaluation du dossier est faite à partir d'une grille de lecture décrivant les compétences attendues. Elle peut être complétée, à la demande de la commission d'évaluation, par une mise en situation pédagogique et un entretien.

- **dans un 3^{ème} temps** notifie au candidat la décision de cette commission d'évaluation et, le cas échéant, vérifie que les procédures administratives sont activées (affiliation Oval-e ...).

Le dossier à remplir est à télécharger sur le site du Comité, rubrique « formation », « VAEF ».(franche-comte-rugby.com)

ACCREDITATION ACCOMPAGNATEUR

Elle permet aux éducateurs/éducatrices de la catégorie M6, M8 ou M10 d'obtenir les principes de base pour gérer les enfants de ces catégories en toute sécurité.

Cette accréditation sera acquise à condition de suivre l'UF1 (20h) du BF INIT.

Le CTS de Franche-Comté

Raphaël Boyé

raphael.boyé@ffr.fr, 06 11 74 17 16